



Le 6 avril 2010

Intermédiaire d'Assurance  
Caisse d'Epargne  
Aquitaine Poitou-Charentes  
61, rue du Chateau d'eau  
33076 BORDEAUX CEDEX

INDEMNISATION DU VÉHICULE

A0200 / CT04 / 13335

Melle COQUELIN MARIANNE  
AP 12 BAT A1 RESIDENCE LA TONNEL  
42 RUE ABEL GOURGUES  
33210 LANGON

N° Contrat : 004309526  
Date et Heure d'effet : 23/03/2010 00h00  
Echéance anniversaire : 01/03

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE

**Vous avez choisi la Formule Tous Risques : Version jeune**

**LA CAISSE D'EPARGNE RECOMPENSE VOTRE FIDELITE, BENEFICIEZ  
D'UNE REDUCTION DE 10,00 %**

VOS GARANTIES	Dans la limite de	Franchise
Responsabilité civile dommages matériels	100 000 000 €	
Responsabilité civile dommages corporels	Illimité	
Défense pénale - Recours suite à accident	7 630 €	
Garantie du conducteur	400 000 €	
Vol, tentative de vol, incendie, tempête, Attentat		200 €
Bris des glaces		
Catastrophes naturelles		<i>Franchise Légale</i>
Catastrophes technologiques		
Dommages tous accidents, vandalisme		200 €
Assistance aux personnes		
Assistance au véhicule 0 km	1 fois* en cas de panne	
Véhicule de remplacement en cas de vol/incendie/accident	5 jours	

\* par année d'assurance

Le détail des garanties figure aux Conditions Générales.  
Les principaux termes du contrat sont définis au lexique des Conditions Générales.